

**Rapport du Trésorier à l'Assemblée générale du 5 octobre 2021
Exercice 2020**

Mesdames, Messieurs,

Avec la convocation, vous avez reçu la situation financière de L'APEGE au 31 décembre 2020 que vous pouvez suivre à l'écran.

Compte d'exploitation :

Les recettes s'élèvent à **CHF 103'700.05**, soit une diminution de **CHF 3'174.69**, par rapport à l'exercice précédent, cette diminution est due essentiellement à la diminution des dons et à l'absence des gains sur titres. En 2020 nous avons liquidé le placement en titres.

Les dépenses s'élèvent à **CHF 75'863.15**, soit une diminution de **CHF 23'313.03** par rapport à l'exercice précédent, il faut préciser que, cet exercice, nous n'avons pas effectué d'attribution à la provision et diminution des dépenses pour culture et loisirs.

Le compte d'exploitation présente donc un **profit de CHF 27'836.90**, soit une augmentation de **CHF 20'138.34**, par rapport à l'exercice précédent.

Dépenses :

Le total des dépenses de **CHF 75'863.15** est composé essentiellement des postes suivants :

- **Frais Comité** pour **CHF 10'200.00**. Ils concernent les indemnités versées aux membres du Bureau du Comité, occupant une fonction spécifique elles ont diminué de CHF 675,- par rapport à l'exercice précédent.
- **Frais CCP** pour **CHF 2'085.98**. Ils concernent principalement, les frais facturés par la Poste pour le paiement par BVR aux guichets de la Poste par nos membres (0.90 ct par bulletin).
- **Frais administration** pour **CHF 6'413.05**. Ce poste concerne les frais de matériel courant de bureau de **CHF 4'511.65** et à l'achat d'un projecteur pour **CHF 1'901.40**.
- **Imprimés** pour **CHF 16'089.07**. Ce poste concerne la fourniture des enveloppes, du papier, l'impression et la mise sous pli, ainsi que l'établissement de la carte de membre par un partenaire externe. La diminution de **CHF 6'328.18** par rapport à l'exercice précédent est due à la diminution du volume des documents envoyés.
- **Informatique et Internet** pour **CHF 7'889.47**. Ce poste concerne essentiellement la location de modules de programmes et l'assistance informatique par des entreprises externes.
- **Salaires et charges sociales** pour **CHF 5'372.50**. Ce poste concerne la rémunération versée à deux étudiantes engagées à l'heure pour l'aide apporté essentiellement à la gestion de **Culture et Loisirs** et à l'amélioration du site de notre Association.
- **Affranchissements** pour **CHF 12'526.03**, soit une augmentation de **CHF 3'816.18** par rapport à l'exercice précédent. Ce montant concerne les frais d'envoi, facturés par la Poste. Au cours de l'exercice 2020, nous avons effectué **quatre envois** distincts à **6'486 membres**. (trois en 2019)
- **Dons et cotisations à d'autres associations** pour **CHF 10'225.-**, soit une augmentation de **CHF 10'000.-** par rapport à l'exercice précédent. Cette différence concerne les dons que le Comité a décidé d'attribuer à Caritas et au Centre Social Protestant à hauteur de CHF 5'000.- chacun.
- **Culture et loisirs** pour **CHF 3'305.60**, soit une diminution de **CHF 15'364.20** par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution nous la devons à l'annulation des différentes prestations en loisirs programmées et que nous avons dû annuler à cause de la pandémie.

Recettes :

Le montant des recettes est composé de **CHF 95'418.65** de cotisations de la part de **6'486 membres**, et de **CHF 8'267.15** de dons de la part de **497 membres**. Les montants des cotisations et dons ont légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent.

Comme pour l'exercice précédent, courant novembre 2020, une campagne de « Rappel des cotisations impayées pour 2019 et 2020 » a été lancée par le Comité. Elle a produit une entrée de cotisations d'environ **CHF 3'400.-**

Bilan.

Le total de l'**Actif** s'élève à **CHF 380'281.65**. Les montants qui le composent se répartissent de la manière suivante :

Caisse	CHF	142.55
CCP c/c	CHF	156'501,46
CCP compte épargne	CHF	80'024.20
Banque compte dépôt	CHF	142'512.55
Débiteurs	CHF	1'100.89

Au **Passif** nous avons les postes suivants :

- **Créanciers (AVS-AI-APG-AC)** pour **CHF 106.85**. Concerne les charges sociales à verser à la Caisse de compensation pour les deux étudiantes.
- **Passif transitoire** pour **CHF 1'900.-**. Concerne les charges à payer mais déjà comptabilisées dans l'exercice.
- **Provision** pour **CHF 20'000.-**. Cette provision décidée par le Comité de l'Apege n'a pas varié par rapport à l'exercice précédent.
- **Fortune finale de CHF 358'274.80** soit une augmentation de **CHF 27'836.90** par rapport à l'exercice précédent.

Cotisation annuelle

La cotisation 2020 de CHF 15.- par membre est restée celle décidée par l'Assemblée constitutive de l'APEGE du 5 juin 2014.

MERCI encore à tous les membres de notre Association qui ont versé ponctuellement leur cotisation annuelle.

Genève, le 3 septembre 2021

Le trésorier

Giancarlo MANCINI